

Aide-mémoire pour le rapport final

La Fondation UBS pour la culture a encouragé votre projet par une contribution financière. Si ce projet change de manière substantielle par rapport à la demande soumise (p. ex. en termes de contenu, de budget ou de financement, changement de personnes impliquées ou report de délais), veuillez en informer immédiatement la Fondation. Une fois le projet terminé, il faut soumettre un rapport final dans un délai de six mois.

Celui-ci doit comporter les éléments suivants:

- Brève description du déroulement du projet et des objectifs atteints, le cas échéant, nombre de visiteurs/visiteuses ou spectateurs/spectatrices, rapports médiatiques;
- Décompte final avec comparaison au budget; commenter tout écart significatif;
- Financement: récapitulatif détaillé des organisations finançant et indication de l'utilisation des excédents ou du type de couverture des déficits.